



CTL du 23 janvier 2020

Le régime en place fait feu de tout bois contre les salariés et en particulier les fonctionnaires.

La France entière se dresse contre la retraite par points et sa promesse de baisse drastique du coût des retraites donc du montant des pensions. Depuis 7 semaines, les grèves ne cessent pas, au contraire, elles se multiplient dans des secteurs nouveaux pour revendiquer l'abandon du projet commandé par Bruxelles.

Demain 24 janvier, la grève va repartir très fortement dans notre direction.

A ce sujet, nous dénonçons la non fermeture de certains accueils les jours de mobilisation malgré des taux de grève élevés. A l'HDF Charité par exemple le 14 novembre, un incident grave a été rendu possible par cette ouverture imprudente.

Après la destruction du statut par la loi Dussopt et les différents décrets de fin d'année, les agents de la DGFIP voient arriver en ce début d'année la destruction des structures de leur administration.

La démolition des droits statutaires, le recours ouvert en grand aux contractuels de tous grades et la multiplication des voies permettant de se débarrasser des fonctionnaires en place, comme par exemple la rupture conventionnelle, vise à faciliter la liquidation de notre administration.

La réduction drastique du nombre de services et la fermeture de toutes les trésoreries devrait être pudiquement dissimulée par l'opération France Service, par ailleurs, nous sommes toujours dans l'attente des annonces du devenir des services supra départementaux.

Nous dénonçons ici particulièrement la fermeture de nos services et la duplicité du gouvernement et de la direction qui prétend que des « maisons » tenues par des contractuels pour l'essentiel pourront rendre les mêmes services que des fonctionnaires formés et habilités. D'autant que ces personnes auront à répondre pour le compte de dizaines d'administrations ou services publics !

A ce sujet, nous dénonçons la volonté récurrente du directeur régional de discréditer les organisations syndicales en particulier quant à leur absence de soutien accordé aux trésoreries.

Il est consternant de constater que la carte des MFS du Rhône ressemble comme deux gouttes d'eau à celle des trésoreries fermées... ou pire encore en fonction !

FO et une très large intersyndicale revendiquent le retrait du projet de loi visant à l'instauration d'une retraite à points.

FO-DGFIP condamne le projet dit de « nouveau réseau de proximité » et demande comme de très nombreux élus son abandon.

Lyon le 23 janvier 2020